



CHARTAINVILLIERS 1917

Certaines du déroulement de batailles décisives durant l'année, et de la fin du conflit, la population d'Eure-et-Loir voit ses espoirs rapidement s'envoler. Son quotidien est fait de rationnements et de restrictions, sans doute plus supportables à la campagne. En cette « terrible » année 1917, elle « s'installe » dans la guerre.

UNE GUERRE BIEN PRESENTE

A Chartainvilliers, le vendredi 5 janvier 1917, un service funèbre célébré à la mémoire de M. Julien Régnier, tombé au champ d'honneur le 5 novembre 1916, à l'âge de 26 ans, vient rappeler la présence de la guerre et le cortège de morts qu'elle entraîne.

En 1917, cinq poilus nés à Chartainvilliers, seront emportés par les combats : LOCHON Léonard, le 2 janvier 1917 ; REGNIER Edmond, le 10 mars 1917 ; BENOIST René, le 7 mai 1917, BLONDEAU Paul, le 30 octobre 1917 ; REGNIER Georges, le 26 décembre 1917.

Dans le Journal de Chartres, daté du 27 juin 1917, on apprend également des faits glorieux.

« Le lieutenant-colonel commandant le 330^e régiment d'infanterie, cite à l'ordre du régiment : BAUCHET Eugène [né à Chartainvilliers], soldat à la 22^e compagnie, qui « s'est présenté comme volontaire, et pendant les combats du 18 au 21 mars 1917, jour et nuit, a porté les ordres, malgré les nombreux et très violents tirs de barrage. » Ce poilu de Chartainvilliers sera décoré de la médaille militaire le 11 avril 1930.

SUR LE FRONT

Alors qu'Henri Barbusse, l'auteur de « *Le Feu* » [voir 1915], évacué pour maladie est en traitement en Eure-et-Loir à l'hôpital complémentaire 10 et 11, sur le front, la bataille continue à faire rage.

Alors qu'elle avait suspendu la guerre sous-marine après le torpillage du Lusitania [voir 1915], l'Allemagne, qui dispose de 150 sous-marins, décide, pour empêcher le ravitaillement des alliés, de la reprendre fin janvier 1917, y compris contre les navires des pays neutres.

Cette décision, le torpillage d'un navire le 19 mars 1917 et la révélation d'une proposition Allemande faite le 16 janvier 1917 au Mexique d'une alliance permettant à ce dernier d'annexer le Sud des Etats-Unis, conduisent le Congrès américain à voter la guerre à l'Allemagne le 6 avril 1917.

Les premiers soldats américains, précédés par le Général Pershing, débarquent le 26 juin 1917 à St-Nazaire. Ce

n'est qu'un an plus tard qu'ils seront engagés sur le front. Outre un apport humain, la participation américaine permettra la construction, dès l'année 1917, de 3 500 avions de guerre et l'entraînement de 6 000 aviateurs.

En avril 1917, les troupes britanniques lancent une offensive en Artois (290 000 morts),

pendant que, sous la conduite du Général Nivelle, les

troupes françaises se lancent, sans un véritable succès, à l'assaut des lignes allemandes au Chemin des Dames (355 000 morts), au plateau de Craonne et dans l'Aisne. Durant la bataille des monts de Champagne, les premiers blindés français font leur apparition sur le front de Laffaux et au nord de Reims.

Le 15 mai 1917, après la démission de Nivelle, Philippe Pétain le remplace comme commandant en chef des armées françaises. Foch est nommé chef d'état-major.

Dans ce contexte de batailles meurtrières et de changement d'état-major, eurent lieu (de fin avril jusqu'à début septembre 1917) plus d'une centaine d'actes individuels ou collectifs de désobéissance de soldats, dont la moitié dans l'Aisne. 68 des 112 divisions sont touchées.

Fort de son nouveau commandement, Pétain, qui croit à une agitation pacifiste, convoque le Conseil de Guerre : 3 427 mutins sont condamnés ; 50 sont exécutés.

En août 1917, succès de l'offensive franco-britannique dans les Flandres, au nord d'Ypres, et offensive française à Verdun.

En septembre a lieu la deuxième bataille des Flandres, et en octobre, sous la direction de Pétain, les troupes françaises reconquièrent le nord-ouest du Chemin des Dames, après une offensive contre le fort de La Malmaison.

Le 11 septembre disparition en vol de Georges Guynemer, à dix kilomètres au nord-est d'Ypres.

Ni l'épave de son avion, ni son corps, ni ses effets personnels ne furent retrouvés. Pour expliquer sa disparition, les maîtres d'école, s'inspirant du *Cantique de l'Aile* d'Edmond Rostand, apprennent aux écoliers français de l'époque que Guynemer avait volé si haut qu'il ne pouvait pas redescendre :

« Gloire à celui qui part
« Et puis que plus jamais on ne voit reparaitre !
« Nul ne l'a rapporté,
« Nul ne l'a vu descendre... Ah ! c'est qu'il est, peut-être,
« Monté, monté, monté ! »

Suite à la Révolution russe du 7 novembre 1917, le 26 novembre la Russie, qui a mis fin au régime tsariste en février 1917, signe un cessez le feu séparé avec l'Allemagne, puis un armistice le 15 décembre 1917.

Le 16 novembre 1917, le président de la République, Raymond Poincaré, décide de faire appel à Georges Clemenceau pour conduire la guerre avec énergie. Le "Tigre", comme on le surnomme, a déjà été président du Conseil de 1906 à 1909 : il va se rendre régulièrement sur le front pour galvaniser les troupes.

Dans la perspective d'améliorer l'approvisionnement du continent, selon le Journal de Chartres du 10 août 1917, le correspondant à New-York du Daily Express apprend qu'un ingénieur américain, M. John K. Hencken, a soumis à l'examen du gouvernement anglais une machine qui permettrait de creuser un tunnel sous la Manche en trente-cinq jours. Cet ingénieur a déclaré avoir déjà reçu une ap-



probation officielle.

DECEPTION ET FATALISME EN EURE-ET-LOIR

Dans un rapport établi à l'attention du Préfet d'Eure-et-Loir, en juin 1917, il est mentionné :

« L'état des esprits en Eure-et-Loir s'est tout naturellement ressenti de la grosse déception de l'armée lors de l'arrêt de la dernière offensive, alors qu'elle avait conçu l'espoir, encouragé presque officiellement, d'une victoire décisive suivie d'une paix glorieuse, avant l'hiver.

...

Les permissionnaires du front rapportèrent leur désillusion dans les foyers attristés et leur chagrin de ne plus être sûrs d'un prompt retour aux champs ou à l'atelier trouva, dans le cœur des mères et des épouses, un écho douloureux. ... C'est donc bien le moral de l'avant qui a influé sur celui de l'arrière et il est merveilleux que le mal n'ait pas fait plus de ravages dans les villes et les campagnes du département dont la population paisible continue à obéir instinctivement à son gros bon sens mêlé d'une pointe de fatalisme. Le fils, l'époux reparti, on a repris le travail non sans angoisse, mais avec résignation : les paysans inconscients s'installent dans la guerre » et pensent aussi à ce que rapporteront les récoltes. ...

Dans les usines les ouvriers sont calmes, heureux d'être à l'abri des obus en recevant de forts salaires. Une petite agitation syndicaliste, répercussion naturelle des grèves parisiennes s'est bien essayée en quelques timides tentatives, mais chaque fois tout s'est terminé en quelques heures. »

Le contrôle de l'économie agricole par l'Etat heurte toutes les habitudes d'un monde rural souvent replié sur lui-même et rétif à toute intervention extérieure suscitant résistances, et multiples réactions, voire l'exaspération, au fur et à mesure que le conflit se prolonge.

La guerre amorce non seulement « une relation de défiance de la population paysanne envers l'Etat central », mais aussi une hostilité croissante entre producteurs agricoles et consommateurs urbains. Les paysans engagés sur le front tiennent des discours accablants sur « les fainéants qui sont dans les villes et qui ne font rien » et « qui feraient mieux d'aller travailler les champs qui sont en friche ».

Plutôt que d'opérer un rapprochement, la Première Guerre mondiale marque une fracture entre gens des villes et gens des campagnes.

L'ENJEU AGRICOLE

Dans la presse locale on rappelle volontiers les propos de Maurice Maunoury à la fin du Comice de Voves où il demandait de veiller sur notre agriculture. Il montrait, par l'exemple de l'Angleterre, combien la situation pouvait devenir dangereuse, à certains moments, pour un pays qui cesse de produire assez pour nourrir ses habitants.

Le manque de bras

Au recensement de 1911, à Chartainvilliers, sur 306 habitants, on dénombrait 90 personnes directement en lien avec le travail agricole. Parmi ceux-ci : 16 Propriétaires exploitants, 18 Fermiers, 16 Journaliers, 14 Charretiers, 8 Ouvriers agricoles, 11 Domestiques, 2 Cultivateurs fermiers, 2 charrons, 1 maréchal-ferrant, 1 boucher et 1 Vacher.

Selon Charles-Victor Garola, Directeur des Services Agricoles d'Eure-et-Loir, sur une population départementale to-

tale de 270 000 personnes, « Pour faire face aux travaux agricoles, ... le personnel masculin total de l'agriculture est donc d'environ 64 592 individus .

Parmi ceux-ci, on dénombre : 13 608 Propriétaires exploitants ; 11 504 Propriétaires fermiers (propriétaires de terres qui en louent d'autres pour agrandir leur exploitation.) ; 7 318 Propriétaires-journaliers (tout petits propriétaires qui exploitent leur bien, et qui occupent le reste de leur temps en allant en journée dans les autres fermes) ; 6 436 Fermiers-journaliers (journaliers qui louent quelques lopins de terre afin de les cultiver dans leurs moments de liberté) ; 8 122 Fermiers.

Ces cultivateurs sont aidés d'une façon continue dans leur travail par un personnel de 20 894 domestiques, ainsi répartis : 7 389 Charretiers ; 466 Bouviers ; 2 183 Bergers ; 4 515 Divers ; 3 051 Pages (moins de 16 ans) ; 3 290 Servantes de ferme.

Pendant les grands travaux d'été pour les binages, la fenaison et la moisson, on est obligé d'avoir recours à 6 ou 8 000 ouvriers saisonniers.

Un ouvrier agricole peut gagner jusqu'à 800 frs pour les 4 mois d'été (environ 6,50 frs par jour), et jusqu'à 1 000 frs pour les autres 8 mois de l'année (soit, 4 frs par jour).

(Pour 1917, s') il est très difficile de savoir exactement notre situation actuelle ... nous avons perdu 9 000 travailleurs permanents et 7 000 ouvriers saisonniers.

Une partie du travail qu'exécutaient ces ouvriers a été fait par des hommes de plus de 50 ans, des femmes et des enfants avec l'aide des permissionnaires et des équipes agricoles.

Aujourd'hui, il ne faut plus guère compter sur cette dernière ressource. Il y a lieu d'avoir recours au Prisonniers de Guerre et peut-être à la main d'œuvre étrangère.

...

C'est une moyenne de 3 à 4 000 ouvriers agricoles qu'il faudrait pour toute l'année ... »

Aussi, Charles-Victor Garola suggère de chercher ailleurs la main d'œuvre qui manque et de demander à l'autorité militaire les travailleurs qu'on ne peut trouver parmi les indigènes ou les étrangers (...) ou de remplacer les bras manquants autant que possible par des instruments actionnés mécaniquement en favorisant, notamment, l'acquisition des tracteurs et des instruments nécessaires à un bon travail. »



Le 9 juillet 1917, dans une lettre adressée au Président du Syndicat agricole de Chartres, le Préfet souligne : « Un effort considérable est donné pour procurer de la main d'œuvre aux cultivateurs... Le renvoi des agriculteurs des classes 1888 et 1889 ... a déjà rendu 1 500 hommes à la culture d'Eure-et-Loir.... Le renvoi des agriculteurs de la classe 1890

est en cours. Les mises en sursis de spécialistes agricoles, dont la culture a par-dessus tout besoin, vont être notablement étendues... ».

En novembre 1917, on dénombre : 1 885 prisonniers de guerre, 642 travailleurs coloniaux, 110 travailleurs étrangers (dont 100 russes) et 37 internés civils affectés aux travaux agricoles dans le département.

En outre, il y a, en Eure et Loir, 2 957 soldats détachés aux travaux agricoles, 258 sursitaires occupant des métiers liés à l'agriculture (maréchal-ferrant, charrons, bouchers, réparateurs de machines agricoles,...), 825 hommes en équipe et 2 382 journées de permissionnaires.

Hausse des surfaces non cultivées

Au 1er janvier 1917, l'état des ensemencements d'automne, d'un assez bon état, en Eure et Loir était le suivant : 97 180 ha de blé, 5 570 ha de seigle, 5 300 ha d'Orge et 1 090 ha d'Avoine.

Néanmoins, le nombre d'hectares non cultivés passe de 5 299 au 31/12/1916 à 6 392 hectares au 31/08/1917, dont 561 hectares dans le canton de Maintenon.

Soit, en huit mois, + 20,6% au niveau départemental, et + 25% au niveau du canton de Maintenon.

Cela montre l'accélération de la déprise des terres agricoles durant la Guerre dans notre secteur.

A Chartainvilliers, le Conseil municipal désigne M. DAUVILLIERS (propriétaire), M. THOMMASSET (suppléant propriétaire), M. JULLIOT (fermier) et M. DAIGNEAU (suppléant fermier) pour faire partie de la commission arbitrale sur la résiliation des baux ruraux par suite de guerre

En février 1917, d'après les dernières estimations du ministère du ravitaillement, « la récolte de blé ne sera pas cette année, aussi déficitaire qu'on l'avait craint. En tablant sur une récolte faible de 11 à 13 quintaux à l'hectare on obtiendra ... (une) récolte sera supérieure à celui de l'an dernier. »

En Eure-et-Loir, Charles Victor Garola est moins optimiste car « la situation de l'agriculture, loin de s'améliorer s'est aggravée. C'est avec grande difficulté qu'on a pu faire les ensemencements d'automne par suite du mauvais temps et de l'insuffisance de main d'œuvre ».

L'Elevage

Outre la culture, l'élevage est également présent en Eure-et-Loir. On y dénombre 312 500 moutons, 2^e cheptel départemental après l'Aveyron ; 92 200 bovins, 58^e cheptel départemental ; 15 930 porcs, 72^e cheptel départemental.

A Chartainvilliers les comptes rendus de la Sté d'Assurance Mutuelles contre la mortalité des vaches de Chartainvilliers permettent de savoir qu'il y a 31 sociétaires membres durant l'exercice du 6/2/1916 au 4/2/1917 pour 78 vaches déclarées, et 29 sociétaires pour 73 vaches déclarées durant l'exercice allant du 4/2/1917 au 3/2/1918.

Sous la signature de Maurice Violette, des conseils sont diffusés par le ministère du ravitaillement, pour l'alimentation du bétail.

Ainsi, « pour remplacer le stock déficitaire des graines de tourteaux, on peut employer pour l'alimentation du gros bétail, les fèves et fèverolles, le sarrasin, les déchets de riz, le millet, le sorgho, les châtaignes et les caroubes. Comme aliments volumineux ou aqueux, il y a lieu de préconiser les marcs de raisin ou de pommes, la bruyère, le genêt, le gui, les feuilles d'arbres et de vigne, les cucurbitacées, etc.

Pour les porcs, on devrait tirer parti des roseaux qui poussent le long des ruisseaux. Ces animaux peuvent également manger sans inconvénient jusqu'à 750 grammes par jour de déchets de peaux provenant des tanneries, sans compter les farines de poisson obtenues par dessiccation et traitement de poissons invendus et avariés. Les doses et mode d'emploi de ces diverses denrées ont été établis avec soin par des spécialistes.

Le marron d'Inde convient tout particulièrement au mouton. On peut également le donner au cheval. Les bovins en tirent moins profit et les porcs le refusent obstinément. Il est vénénéux pour les volailles. ... Le gland peut également fournir un apport précieux à condition de se confor-

mer strictement aux quantités indiquées par la circulaire, ... »

Comme à toute époque l'agriculture est confrontée aux aléas du climat. Le mois de juin 1917 est marqué, notamment le 28, par un violent orage qui a éclaté sur Chartres et ses environs, accompagné d'un cyclone, a jeté bas de nombreux arbres de nos promenades.

LES CONQUÊTES DES FEMMES

Très fortement impliquées dans l'effort de guerre, les femmes, qui remplacent à de nombreux postes les hommes mobilisés, font de nouvelles conquêtes.

« A la demande formulée par l'Union Fraternelle des Femmes, le Conseil municipal de Paris s'est prononcé en faveur de l'admission des femmes à l'école d'horlogerie et à l'école de physique et de chimie. L'admissibilité est maintenant décidée, d'autant que des nombreuses organisations consulaires, aucune n'a élevé d'objections.

On aura donc désormais des médicinettes, des avocates, des notaires, des pharmaciennes, des imprimeuses, des mécaniciennes, des ingénieures chimistes, des horlogères. »

Mais ses avancées ne sont pas du goût de tous, ainsi dans *Le Journal de Chartres* du 1^{er} juillet 1917, qui relate cette décision, le rédacteur,

courageusement anonyme ne peut s'empêcher d'y ajouter le commentaire suivant : « Espérons que pour le principe, on s'arrangera pour qu'il reste encore des femmes et des mères de famille.

Mais pendant qu'elles réalisent ainsi chaque jour des conquêtes nouvelles, les ligues féministes ne pourraient-elles pas obtenir des grands magasins que la vente des dessous féminins : pantalons, chemises, cache-corsets et autres combinaisons soit réservée exclusivement aux femmes au lieu d'être confiée aux représentants du sexe barbu ? Cela au moins ne choquerait personne. »

Néanmoins, le 7 janvier 1918, le doyen d'âge des députés déclare à la Chambre : « Il faudra qu'aux élections prochaines, par un geste de justice et de reconnaissance, il soit donné aux femmes le bulletin de vote pour leur attitude admirable pendant la guerre ».

Il faudra, malheureusement pour les femmes françaises, un deuxième conflit mondial et attendre l'année 1945, pour que leur soit donné le droit de déposer un bulletin de vote dans les urnes

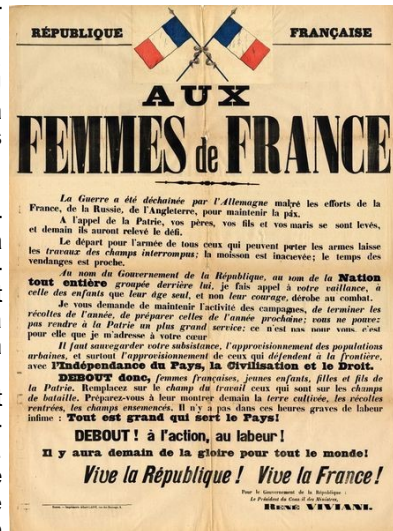
VIE LOCALE

Lors de la Réunion de la Commission Cantonale de Statistique, à laquelle tous les Maires du canton de Maintenon sont conviés, les questions communales sont examinées :

« La crise du charbon, notamment, a soulevé des réclamations unanimes. Dans la plupart des écoles, on a été obligé de revenir au chauffage au bois.

Il y a donc urgence à aviser si l'on ne veut voir l'enseignement suspendu dans quelques localités.

Faute de charbon, certaines entreprises de battage sont déjà arrêtées et d'autres vont l'être sous peu. Cela est d'autant plus regrettable que, d'une part, de nombreux cultivateurs ayant besoin d'argent, se trouvent empêchés de réaliser leurs récoltes et que, d'autre part, il est à craindre que les semences nécessaires pour mars ne soient pas battues en temps utiles. Il est à noter en outre que si les battages ne se font pas, il ne pourra être satisfait



aux ordres de réquisitions.

Le gibier continue ses dégâts qui menacent d'être fort importants dans certaines communes où des battues administratives ont été refusées.

Les ensemencements en blé ont été faits dans des terres insuffisamment préparées et les surfaces ensemencées sont encore réduites comparativement à l'année dernière. Les commandes d'engrais ont été faites et groupées, mais il est indispensable qu'ils soient livrés avant le 15 février.

Tous les cultivateurs se plaignent du prix du son qui ne cesse de s'élever et dépasse aujourd'hui considérablement les prix prévus.

La réunion réclame vivement le rétablissement des communications téléphoniques avec Paris et le département de Seine-et-Oise.

Une protestation unanime est élevée contre la réglementation trop stricte des prisonniers de guerre surtout en ce qui concerne le nombre minimum qui devrait être abaissé de 10 à 5 et la fixation des heures de travail qui devrait être assez souple pour permettre l'achèvement du travail commencé. »

Dans un courrier, adressé le 18 janvier 1917 au Président du Conseil général, le Préfet répond :

« I. Crise du charbon. les difficultés de transport retardent les expéditions et l'on se heurte de tous côtés à des impossibilités matérielles, qu'il est difficile de surmonter.

II. Dégâts du gibier. — Les intéressés paraissent avoir confondu les battues administratives qui s'appliquent à la destruction des loups, sangliers, renards et blaireaux avec les battues municipales autorisées pour la destruction des lapins et autres animaux nuisibles.

IV. Engrais. — Ces engrais seront mis à la disposition des cultivateurs en temps opportun, à moins que les moyens de transport ne fassent défaut.

V. Prix du son. — Mon attention a déjà été appelée sur le son dont le prix excéderait dans une assez forte proportion celui fixé par la loi. Aucune preuve ne m'ayant été fournie, les contrevenants n'ont pu être appelés devant les tribunaux de répression.

VI. Communications téléphoniques avec Paris et Seine et Oise. M. le ministre de la guerre saisi des vœux exprimés a répondu qu'il n'était pas possible pour le moment d'autoriser les communications sollicitées.

VII. Prisonniers de guerre. — On s'efforce d'interpréter dans l'esprit le plus pratique les dispositions réglementaires concernant les prisonniers, en ce qui concerne le nombre minimum des équipes qui a été ramené, sous certaines conditions, à cinq hommes et la fixation des heures des différents travaux agricoles, auxquels sont assujettis les P. G. »

Achat de pommes de terre par le conseil municipal

Les difficultés alimentaires s'accroissant, le 25 mars 1917, le Conseil municipal de Chartainvilliers « vu les sollicitations de la population agricole décide l'achat de pommes de terre pour parer à la médiocre récolte qui fut déficitaire et de qualité inférieure. »

Restrictions alimentaires

Outre les pommes de terre, d'autres produits alimentaires à base de céréales font l'objet de restriction de vente.

Par arrêté du 30 janvier 1917, le Préfet d'Eure-et-Loir interdit l'ouverture des pâtisseries « le mardi et le mercredi de chaque semaine, sauf jours fériés.

Est interdite, pendant ces deux mêmes jours, la consom-

mation de la pâtisserie dans les restaurants, hôtels, cafés, maisons de thé et autres établissements ouverts au public. »

Les restrictions dans la consommation, notamment en ce qui concerne le pain et la viande, sont impérieusement exigées par les besoins de l'Armée et du pays. Elles ne seront efficaces qu'avec le concours de la population qui, dûment avertie, doit subir de bon cœur les privations, d'ailleurs légères, dont le Gouvernement montre, en toute loyauté, la nécessité.

Le Préfet d'Eure-et-Loir fait appel au patriotisme des habitants du département pour que dans chaque famille on s'impose la discipline indispensable, ou se plie spontanément -sans chercher à les tourner- aux restrictions et réglementations établies. Agir autrement, serait agir en mauvais Français. Le Préfet se fie à l'intelligence, à la bonne volonté des populations, et compte sur elles pour accomplir leur devoir.



Les 2 cafetiers et l'épicerie qui compte la commune devront se plier à ces restrictions.

Dans le Journal de Chartres du 1^{er} juillet 1917, l'éditorialiste s'interroge : « Arriverons-nous à faire la soudure et à trouver assez de blé pour notre alimentation jusqu'à la moisson prochaine ? On peut répondre affirmativement mais à condition que chacun se restreigne autant que possible et ne consomme inutilement ni farine, ni pain.

Economies et restrictions doivent être considérées aujourd'hui comme une nécessité inéluctable et le problème alimentaire domine tous les autres problèmes économiques.

Certains n'ont pas renoncé à leurs anciennes habitudes ; ils paient et croient n'avoir rien à se reprocher parce qu'ils ont donné beaucoup d'argent pour acquérir les objets ou les aliments désirés. Qu'ils sachent cependant qu'en agissant ainsi ils font preuve d'égoïsme car à chaque fois qu'ils mangent des gâteaux, boivent force bocks ou absorbent des digestifs, ils diminuent inutilement le stock, déjà bien faible, de la quantité de blé, d'orge ou de seigle nécessaire à la fabrication de la farine, de la bière ou de l'alcool ainsi consommé.

Il importe que chacun comprenne que le blé se raréfie et que pour ne pas s'exposer à manquer de pain, il est indispensable de l'économiser et, à plus forte raison, de ne pas le gaspiller.

...
G.C. »

De même pour l'alcool, le Préfet d'Eure-et-Loir prend, en juillet 1917, un arrêté « interdisant la vente au détail des spiritueux à consommer sur place dans tous les débits de boissons, sauf de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 20h30.

L'interdiction est absolue pour les femmes et les mineurs au-dessous de 16 ans.

La vente des spiritueux à emporter est interdite en quantité inférieure à deux bouteilles de même espèce.

Ne sont pas compris dans ces interdictions : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, ainsi que les vins de liqueur pourvu qu'ils ne titrent pas plus de 18 degrés et les liqueurs sucrées préparées avec des fruits frais, pourvu qu'elles ne titrent pas plus de 23 degrés. »

Il est vrai que l'alcool sert à la fabrication des munitions, mais durant cette période se manifestent aussi les ligues antialcooliques qui rappellent que :

Depuis le début de la guerre, la Russie, l'Italie, l'Angle-

terre, la Suède, la Norvège, les Etats-Unis... ont pris des mesures d'interdiction de vente et de consommation de l'alcool.

« La France, elle, a toujours ses 500 000 débits d'alcool !

La guerre n'en a diminué ni le nombre, ni les bénéfices. L'alcool n'a point cessé d'empoisonner la race française, même à cette heure où tant de Français tombent sur le champ de bataille. Il tue la France de demain ; il ruine la France d'aujourd'hui. Il n'est pas rare de voir un ouvrier dépenser en alcool 2 francs ou 2 fr. 50 par jour. C'est là que passe ce qui devrait être l'épargne ou la nourriture et le logement de la famille.

Si rien n'est plus effrayant que les conséquences physiologiques, familiales et sociales de l'alcoolisme, la brutalité, la misère, la dégénérescence, qu'il entraîne après lui, - les répercussions qu'il a du point de vue économique.

On estime généralement que l'alcoolisme fait perdre aux usines 50 à 60% de leur rendement normal. D'autre part, sur notre production totale d'alcool, les deux tiers passent en petits verres ; un tiers seulement peut être employé par l'industrie. Il ne nous en reste pas assez pour nos explosifs et nous sommes obligés d'en acheter à l'étranger.

L'alcool est un ennemi. Il sert chez nous, de toutes façons, l'Allemagne...

En France,... pour que la loi n'ose pas y toucher. Il faut que l'alcool ait en France de puissants protecteurs, depuis les gros distillateurs jusqu'aux tenanciers d'assommoirs. »

Restriction sur le charbon

Outre les produits alimentaires, une restriction tout aussi contraignante pour la population frappe le charbon.

A la date du 3 février, le maire de Chartres écrit aux négociants en charbon de la ville :

« ...Il est, en ce moment, quantité de nos concitoyens qui souffrent cruellement du froid.

Or la souffrance n'est pas toujours bonne conseillère. C'est pourquoi, préoccupé de maintenir le bon ordre dans la ville, je vous invite à ne jamais laisser s'en aller de chez vous la personne qui demandera 10 à 25 kilos de charbon, sans les lui avoir donnés, si vous les avez en chantier, cette personne ne fut-elle pas votre client habituel.

D'autre part, je vous invite à ne pas délivrer plus de 100 à 200 kilos à la fois à vos clients habituels.

Il importe que nous détruisions cette opinion erronée qui progresse que ceux-là seuls qui sont riches peuvent avoir du charbon.

Je compte sur votre patriotisme pour faire tout ce qui dépendra de vous pour que notre ville ne voie pas se produire des incidents regrettables... »

Pour économiser le charbon, à partir de lundi 12 février 1917, et jusqu'à nouvel avis, toutes les salles de spectacle, de réunion, les théâtres, concerts, music-halls et cinémathogues, ne seront ouverts au public que le jeudi (matinée et soirée), le samedi (soirée) et le dimanche (matinée et soirée).

Les prix du charbon augmentant fortement, cela conduit le Conseil municipal de Chartainvilliers, « vu le prix du charbon les crédits pour le chauffage de l'école et la mairie ne sont pas suffisants (a) voter une somme de trois cent quatre-vingt-cinq francs (supplémentaire) ».

Dans la même séance du 26 août 1917, « vu la cherté de vivre et le travail de la mairie augmentant tous les jours (le Maire par intérim) propose aux membres du Conseil Municipal de voter une indemnité au secrétaire de la mairie [dix francs par mois] et au garde champêtre [5 francs par mois] jusqu'à la fin des hostilités, avec effet rétroactif à partir du

1er janvier 1917. »

Dans la nuit du 6 au 7 octobre 1917, le pays changera d'heure et passera à « l'heure d'hiver », censée faire économiser 500 000 tonnes de charbon.

Un chapeau à 230 000 francs

Mais tout le monde n'a pas les mêmes préoccupations, ni les mêmes soucis.

On apprend, à la lecture du Journal de Chartres du 17 août 1917 que : « Mme la duchesse de Noailles, née de Luynes, revenant de son château de Maintenon, se rendit dans un magasin de nouveautés de Paris pour y faire des emplettes. Elle tenait à la main un petit sac en cuir qui renfermait plusieurs bijoux représentant une valeur de 225 000 francs, cinq billets de banque de 1 000 francs et de menus objets.

Pour essayer un chapeau, elle posa son sac sur un des comptoirs, mais lorsqu'elle voulut le reprendre le sac avait disparu. »

Un Impôt sur le Revenu renforcé

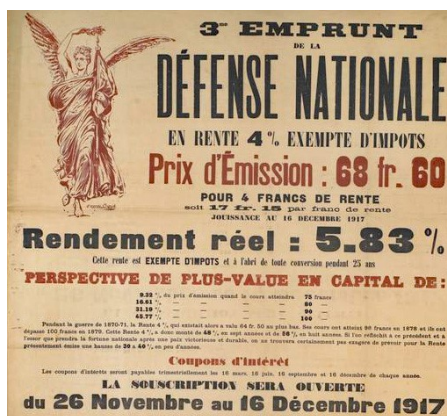
Nul doute que cette personne sera redevable de l'Impôt sur le Revenu, « nouvelle mouture », que le Parlement approuve le 31 juillet 1917.

Ce texte bouleverse en profondeur la loi adoptée le 7 juillet 1914 créant un impôt sur le revenu progressif, dont la première perception est intervenue en 1916, sur les revenus de 1915.

En 1917, l'effort de guerre nécessite des entrées fiscales supplémentaires.

A l'impôt sur le revenu (dont le taux maximum est porté de 10 à 12,5%) s'ajoutent des impositions cédulaires (par nature de revenus) avec des taux d'imposition différents.

Ainsi, le taux d'imposition est de 3,75% pour les bénéfices agricoles, les traitements, salaires et pensions, les bénéfices des professions non commerciales, de 4,5% pour les bénéfices industriels et commerciaux (avec une décote jusqu'à 5 000 frs), de 6% sur les revenus bourgeois et 5% pour les revenus immobiliers.



Lutte contre la tuberculose

Alors qu'un dispensaire pour tuberculeux va être institué à Chartres, le Conseil municipal de Chartainvilliers décide de lui allouer, pour subvenir (à ses) énormes dépenses, une somme de vingt francs. Budget municipal qui présente un excédent de 8 966,79 frs au titre de l'exercice 1916, pour un montant de dépenses annuelles de 7 390,66 frs.

Dans le même temps des collectes sont organisées qui rapportent, en février 1917, 40,85 frs à Bouglainval, 27,25 frs à Mévoisins et 48 francs à St-Piat.

Pas de cours d'adultes durant l'hiver 1917/1918

Le Conseil décide, vu la mobilisation des jeunes classes qui fréquentaient le cours d'adultes et l'importance des travaux de la campagne, qu'il ne sera pas fait de cours d'adultes pendant l'hiver 1917-1918

Emprunt pour la Défense nationale

Un rapport de la Gendarmerie, de décembre 1917, informe le Préfet d'Eure-et-Loir de l'absence de propagande contre l'emprunt d'Etat, « ni que des militaires du front aient déconseillé par lettre à leurs parents ou amis d'y souscrire en vue d'abrégier la durée de la guerre ».

Dans le même temps, l'Evêque de Chartres adresse un courrier en faveur de l'emprunt national pour être lu en chaire dans toutes les paroisses du diocèse le 9 décembre 1917.

« ... Votre participation à l'emprunt national, dont les avantages matériels ne sont pas à dédaigner, contribueront efficacement à abrégier cette lutte formidable. [...] Nous ne pouvons pas admettre que le patriotisme français qui s'est affirmé jusqu'ici, au front et à l'arrière, d'une manière admirable, puisse fléchir à la dernière heure et refuser son épargne pour achever la défaite de l'ennemi. S'il est dit de l'aumône que donner au pauvre c'est prêter à Dieu, on peut affirmer aussi que prêter à notre Patrie, pour sa délivrance, c'est prêter à Dieu, qui a toujours aimé les Francs et qui saura bien en acquitter les intérêts en nous assurant la victoire ».

Dans la presse locale, les notables du département (Préfet, Pdt Conseil général, Evêque de Chartres Colonel commandant la subdivision d'Eure-et-Loir, Président de la Chambre de Commerce, Président du Syndicat agricole) lancent un appel à la population pour souscrire à l'emprunt de la défense nationale : « Souscrire à l'emprunt c'est combattre ».

LES MORTS en 1917 DE CHARTAINVILLIERS

LOCHON Léonard 39 ans, né le 20 janvier 1877 à Chartainvilliers, Charretier
2e cl. au 317e Régiment d'Infanterie
Mort pour la France le 02/01/1917 à Guyencourt (Somme)

Campagne contre l'Allemagne du 4/08/1914 au 2/01/1917

Passé au 28e Rgt Territorial d'Infanterie le 19/04/1916
Citation l'ordre du Régiment : « Au front depuis le début de la campagne a toujours fait preuve de zèle, de courage et de dévouement. A été blessé le 16 juillet 1916 [à Verdun] »

Décoration : Croix de Guerre, étoile de bronze.

REGNIER Edmond 27 ans, né le 22 mai 1889 à Chartainvilliers, maçon

2e classe au 117e Régiment d'infanterie (RI)

Mort pour la France le 10 mars 1917 à Saint-Agnant [Bois Brulé] (Meuse)

Campagne contre l'Allemagne du 02/08/1914 au 10/03/1917.

« 2 mars 1917 : à partir de 19 h le 117e relève le 11e dans la zone Rabier... 1^{ère} Compagnie à Saint-Aignant.

Relève sans incidents. Le 117e est encadré à l'Est par le 104e Territorial d'Infanterie, à l'Ouest par le 115e d'Infanterie.

3 mars : Le Colonel prend le commandement du secteur à 8 h. Journée calme – organisation du secteur – pose de défenses accessoires

...

8 mars : Journée relativement calme marquée par une certaine activité de l'artillerie de tranchées. Pertes : 2 blessés

9 mars : Journée très calme – Réfection des tranchées bouleversées par le torpillage de la veille.

10 mars : Nervosité marquée de l'ennemi. Activité de l'artillerie de tranchées et de campagne

Pertes : 1 tué et 1 blessé. »

Source : Extrait du Journal des marches et Opérations du 117e Régiment d'Infanterie pendant la Campagne contre l'Allemagne du 13 juillet 1916 au 19 février 1918

BENOIST René Baptiste Jacques 23 ans, né le 21 novembre 1893 à Chartainvilliers, Ouvrier agricole

2e Classe au 4e Régiment de Cuirassiers

Mort pour la France le 7 mai 1917 à Laffaux (Aisne)

Campagne contre l'Allemagne du 02/08/1914 au 07/05/1917

« 7 mai : 14h – Ordre à l'escadron de Roulet (du Bataillon Huet) d'évacuer les Abris pour se porter en arrière, ce qui permet aux escadrons

Gabet et Fromont (1^{er} bataillon) de se desserrer.

Ordre de regrouper les unités dans chaque Bataillon et d'organiser le secteur défensivement en reliant la seconde ligne (Rossignol) à la première (Abris).

18h – Les mitrailleuses du Bataillon Van Huffel et les F. M. de l'escadron Girod concourent à aider un essai du 9e Cuirassiers à pied pour enlever la cote 166.4.

Toute la journée l'artillerie ennemie a réagi violemment.

Action d'éclat, gestes héroïques et splendides ont été nombreux pendant ces deux jours de combat que, pour citer sans injustice, il faudrait honorer le 4e Cuirassiers à pied presque entier. »

Source : Journal de Marche du 4e Régiment Cuirassiers 5 mars 1917/26 mai 1918

BLONDEAU Paul Charles Jules 22 ans, né le 11/02/1895 à Chartainvilliers, Charretier

2e Classe au 4e Mixte de Zouaves

Mort pour la France le 30 octobre 1917 à Notre-Dame (Aisne)

Campagne contre l'Allemagne du 15/12/1914 au 30/10/1917.

Citation à l'ordre du régiment n° 104 du 31 décembre 1916 : « A montré en tout temps un courage exemplaire au feu, s'est distingué particulièrement du 13 au 18 décembre 1916 en se portant crânement à l'attaque des positions ennemies »

Blessures : blessé par éclat d'obus le 23 octobre 1917 à la Malmaison

Décoration : Médaille militaire ordre n°7782 du 28 juillet 1919 : « Agent de liaison brave et dévoué au cours de l'attaque du fort de Malmaison le 23 octobre 1917.

A assuré son service avec un mépris complet du danger dans une zone soumise à de violents bombardements. Mortellement blessé dans l'accomplissement de son devoir »

[A partir du retrait allemand sur le Chemin des Dames, le 20 avril 1917, la tranchée de la Danse est le cœur du dispositif dans ce secteur. Elle est l'axe de la défense allemande.

Le 23 octobre 1917, elle constitue l'un des objectifs assigné au 4e Mixte lors du déclenchement de la bataille de La Malmaison.]

« Dans la nuit du 22 au 23 octobre, (deux) Bataillon(s) du 4e Mixte prenaient leur dispositif de départ dans les tranchées et parallèles du Plateau des Marraines où ils commencèrent à subir quelques pertes (une centaine pour le Bataillon Meffrey, en y comprenant celles des 31 et 22 octobre).

Mais ces pertes, loin d'éteindre l'ardeur combative des troupes ne fit que les rendre plus impatientes de foncer sur l'adversaire ; aussi, est-ce avec joie qu'elles accueillent l'ordre d'attaque.

Le 23, à 5h15, le Bataillon Meffrey sortait des parallèles de départ et s'échelonnait en progressant dans l'ombre derrière le barrage roulant d'obus qui maintenait chez la troupe la confiance que lui avait donné la formidable préparation d'artillerie à laquelle elle avait en partie assisté. Pour éviter les erreurs dans la direction, les gradés avaient été munis d'une boussole et les sections étaient formées en petites colonnes...

Les sections d'assaut avançaient au contact étroit du barrage roulant, si bien que l'ennemi eut à peine le temps de se ressaisir après le passage de la rafale d'artillerie. ... »

Pour la période du 23 au 30 octobre 1917, les pertes subies par le 4e Mixte sont de : 155 tués, 455 blessés et 152 disparus

Source : Extrait du Journal de Marche du 4e Régiment Mixte Zouaves-Tirailleurs 1er janvier 1917 au 31 décembre 1919

REGNIER Georges Eugène 25 ans, né le 08 mars 1892 à Chartainvilliers, Charretier

Soldat au 74e Régiment d'Infanterie, Décédé le 26 décembre 1917 à Chartainvilliers

Campagne contre l'Allemagne du 22/11/1914 au 22/05/1915

Sources : Archives communales – Mairie de Chartainvilliers

L'Eure-et-Loir Pendant la Première Guerre Mondiale par JC Farcy CDDP d'Eure et Loir 4e trim 1981

"Quatre ans de conflit en vingt dates" par Antoine Fouchet dans Dossier La Croix du 4/01/2014

Conseil général d'Eure-et-Loir -2e session ordinaire de 1919

1914-1918 Le Front de l'intérieur L'Eure-et-Loir dans la guerre – Cgal28 2014

Journal de Chartres – Archives Dales d'Eure-et-Loir site internet

Le Progrès – Archives Dales d'Eure-et-Loir site internet

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

gallica.bnf.fr